



## Fiche de Projet

Justice pour tous : renforcer l'accès à la justice pour les femmes et les filles en Ouganda

FÉVRIER 2026

## INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET

**Titre du projet :** Justice pour tous : renforcer l'accès à la justice pour les femmes et les filles en Ouganda

**Durée totale du projet :** 1<sup>er</sup> mars 2026 au 28 février 2027

**Pays :** Kampala, Ouganda

## RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet vise à renforcer durablement l'accès à la justice pour les femmes et les filles en Ouganda en consolidant les capacités juridiques, institutionnelles et de recherche de *FIDA-Ouganda*. S'appuyant sur les résultats probants de la phase précédente du projet, à savoir le renforcement de *l'Académie du Leadership*, l'amélioration de la qualité des formations et la production d'outils juridiques de référence, cette seconde phase vise à approfondir la recherche appliquée, professionnaliser davantage les formations et accroître la visibilité nationale et internationale du partenaire. L'appui d'une volontaire permettra de soutenir la pérennisation des mécanismes développés et renforcer l'impact du partenaire.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

ODD 5 : Égalité entre les sexes

ODD 10 : Réduction des inégalités

ODD 16 : Paix, Justice et Institution efficaces

## CONTEXTE

L'Ouganda est un pays enclavé d'Afrique de l'Est comprenant de multiples groupes ethniques aux cultures très riches et diverses. De 1986 à 2006, le Nord de l'Ouganda a enduré 20 longues années de guerre civile, qui ont vu se perpétrer de graves crimes de guerre et de crimes contre l'humanité<sup>1</sup>, une femme sur trois a subi des violences sexuelles durant le conflit. Plus d'une décennie après la fin de ce conflit, les femmes qui ont survécu à des enlèvements, des viols, des esclavages sexuels, des mariages forcés et des grossesses forcées continuent de souffrir de graves problèmes de santé mentale, de problèmes de santé reproductive et d'une stigmatisation sociale qui les empêche de se réintégrer dans leurs communautés.

Plus largement, la condition féminine en Ouganda demeure préoccupante, en 2016, 43 % des femmes de 25-49 ans avaient été mariées avant 18 ans, et 18 % avaient eu des rapports sexuels avant 15 ans. Les adolescentes (15-19 ans) représentent 17,3 % des décès maternels<sup>2</sup>. Enfin, les femmes assument plus du double du travail domestique non rémunéré (30 h/semaine contre 12 h pour les hommes). Les hommes sont les principaux décideurs en matière de gestion des terres, même si les femmes sont les principales utilisatrices des terres agricoles et fournissent l'essentiel de la main-d'œuvre non rémunérée pour cultiver la terre.

<sup>1</sup> Vinck, P., Pham, P.N., Stover, E. and Weinstein, H.M. (2007). Exposure to War Crimes and Implications for Peace Building in Northern Uganda. *JAMA*, 298(5).

<sup>2</sup> Enquête démographique et de santé UBOS Ouganda (2016) 313. À l'échelle mondiale, on estime que 27 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles perpétrées par un partenaire intime masculin à un moment donné de leur vie, voir L Sardinha, M Maheu-Giroux, H Stöckl, SR Meyer et C Garcia-Moreno « Global, regional, and national prevalence estimates of physical or sexual, or both, or both, intimate partner violence against women in 2018 » *Lancet* (2022), 399:807.

L'accès à la justice en Ouganda demeure fortement entravé par des obstacles socio-économiques, culturels et géographiques. La violence basée sur le genre, les conflits fonciers, les inégalités économiques, le manque de sensibilisation aux droits et les contraintes territoriales limitent l'accès à des services et à une protection juridiques équitables pour de nombreux·ses Ougandais·es<sup>3</sup>. Bien que le gouvernement ait mis en place des lois et des politiques visant à promouvoir l'égalité des droits et à protéger les citoyen·nes, leur mise en œuvre reste actuellement un défi majeur. En outre, de nombreux·euses citoyen·nes vivant dans des zones rurales ou éloignées ont un accès limité aux tribunaux et aux services juridiques en raison de la distance géographique, des frais liés à ce genre de services et d'un manque d'information.

Des initiatives visant à améliorer l'accès à la justice en Ouganda ont vu le jour et sont menées en étroite collaboration avec les communautés locales, les organisations de la société civile et d'autres acteurs pour sensibiliser la population et lui faire connaître ses droits, lui fournir des services juridiques appropriés et renforcer ses capacités de plaidoyer<sup>4</sup>. Ces initiatives jouent un rôle essentiel pour combler les lacunes dans l'accès à la justice et pour promouvoir une société plus équitable et respectueuse des droits de tous·tes les citoyen·nes en Ouganda.

## PARTENAIRE LOCAL : FIDA-UGANDA

The Uganda Association of Women Lawyers (ci-après *FIDA-Uganda*) est l'une des principales organisations de défense des droits des femmes en Ouganda et la pionnière dans le domaine de l'aide juridique et de l'éducation juridique publique en Afrique subsaharienne. Créeé en 1974, *FIDA-Uganda* a une expérience reconnue dans la promotion et la défense des droits humains, avec un accent particulier sur les droits des femmes. Plus précisément, le partenaire cherche à promouvoir les droits humains tels qu'établis dans les documents juridiques internationaux, régionaux et nationaux. L'organisation utilise une approche féministe et fondée sur les droits afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des abus, notamment le patriarcat, l'injustice et l'exclusion. Ainsi, offrir l'accès à des services légaux financièrement abordables aux femmes et aux filles vulnérables est fondamental à leurs yeux. En tant qu'organisation féministe, *FIDA-Uganda* utilise de multiples stratégies visant à faire avancer la réforme du droit et des politiques pour la protection des femmes, notamment le développement de leur plaidoyer, le règlement de litiges d'intérêt public et diverses autres formes d'engagement public. Par la mise en place et le renforcement de mécanismes juridiques et structurels durables et efficaces, *FIDA-Uganda* soutient et analyse également l'action du gouvernement ougandais, acteur incontournable pour une meilleure protection et promotion des droits des femmes. En particulier, afin de réduire les injustices envers les femmes, *FIDA-Uganda* évalue le fonctionnement du système judiciaire en Ouganda et son adhésion aux normes internationales en matière de droits humains. Finalement, *FIDA-Uganda* a le statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

En 2022, *FIDA-Uganda* a créé la *Leadership Academy*, dont le but principal est de former les praticien·nes du droit ainsi que le personnel et les membres de l'association à l'application des instruments juridiques régionaux et internationaux pour faire progresser les litiges sensibles au genre. *L'Académie de leadership* vise à renforcer la capacité des bénéficiaires à relever efficacement les défis juridiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles en particulier. *L'Académie de leadership* étend également son

<sup>3</sup> Initiative for Social and Economic Rights (2019). Meaningful Access to Justice for Economic and Social Rights. Uganda's Progress.

<sup>4</sup> Par exemple, voir le projet de l'UNDOC : <https://www.unodc.org/easternafrica/en/Stories/unodc-launches-new-access-to-justice-programme-for-uganda.html>

objectif à d'autres pays de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique et a organisé des cours de formation sur mesure avec des avocates et des assistantes juridiques communautaires en Éthiopie et au Soudan.

## VOLONTAIRE : MARIE BRETTON

Marie Bretton est juriste spécialisée en droit international et en droits humains. Elle dispose d'une solide expérience en recherche et en gestion de projets, acquise notamment au sein de l'Ambassade de Suisse au Brésil et dans plusieurs organisations actives dans les domaines des droits humains et du changement climatique, des droits des femmes et du droit de l'asile. Engagée de longue date dans le milieu associatif et humanitaire, elle met ses compétences juridiques, analytiques et interculturelles au service de l'accès à la justice et du renforcement des acteurs locaux.

## PROJET

Le projet vise à faciliter l'accès à la justice pour les femmes et les filles et à contribuer au respect effectif de leurs droits. Pour ce faire, il ambitionne de renforcer les connaissances et les capacités juridiques des collaborateurs·rices et des membres de *FIDA-Uganda*, notamment à travers *l'Académie de Leadership*.

Une première phase du projet s'est déroulée entre mars 2024 et mars 2025. Cette phase a permis d'identifier des besoins persistants en matière de renforcement des compétences juridiques, de production de contenus et de structuration des connaissances au sein de l'association. Cette phase a également su faire bénéficier *l'Académie de leadership* d'une expertise accrue et visible dans des domaines clés liés aux lois sur l'égalité des genres, incitant l'organisation à en améliorer davantage l'impact.

Dans ce contexte, le soutien de Marie Bretton permettra de poursuivre le renforcement des compétences des collaborateurs·rices de *FIDA-Uganda*. Elle apportera une valeur ajoutée significative à *l'Académie de Leadership*, en contribuant à l'amélioration du contenu du cursus. Par ailleurs, elle participera au renforcement des collaborations avec les institutions académiques et les partenaires stratégiques, tout en améliorant l'impact des recherches de l'organisation sur les politiques publiques et les réformes juridiques. Enfin, grâce à son expertise, elle contribuera à accroître la visibilité internationale de FIDA-Uganda à travers des publications et des interventions académiques.

L'objectif ultime du projet est de renforcer le cadre juridique ainsi que ses voies de mise en œuvre afin d'assurer une plus grande protection des droits des femmes et contribuer ainsi à l'agenda international et national des droits des femmes du pays. En outre, *FIDA-Uganda* inscrit son action au-delà des frontières nationales à travers ses collaborations avec des réseaux régionaux et internationaux, notamment l'Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique (SIHA Network), le Centre africain d'excellence pour l'accès à la justice et le Grassroots Justice Network.

## BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Le nombre de bénéficiaires directs du projet s'élèvent à 232 :

- **82** (55 femmes et 27 hommes) - personnel local du partenaire (y compris les avocates qui soutiennent périodiquement les activités du partenaire)
- **60** (36 femmes et 24 hommes) - volontaires légaux communautaires
- **50** (12 femmes et 38 hommes) - leaders culturels (chefs de clans et de royaumes nationaux)
- **40** (27 femmes et 13 hommes) - jeunes leaders dans les communautés locales

## BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

Les bénéficiaires indirects à savoir les personnes bénéficiant d'une aide légale directe de *FIDA-Ouganda* s'élèvent à environ 20'000 dont environ 15'000 femmes, basé sur le nombre de cas soutenus en 2024.

## IMPACTS VISÉS

Les femmes et les filles représentent les groupes sociaux ciblés par *FIDA-Ouganda* et sont impactées de la manière suivante par le biais des activités menées dans le cadre de *l'Académie de leadership* :

- Changement systémique visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes et des filles
- Équilibrage des dynamiques de pouvoir au sein des systèmes juridiques en renforçant les compétences des femmes avocates et des acteurs de l'accès aux droits
- Renforcement des capacités de plaidoyer des femmes et des organisations de défense des droits des femmes pour diriger les réformes législatives et politiques
- Sensibilisation des communautés aux lois existantes, facilitation de l'accès aux services juridiques, et intégration des expériences des femmes dans les réformes légales.

## PERSPECTIVE ET DURABILITÉ DES EFFETS

La contribution significative de la volontaire permet de développer du matériel de recherche et de formation de haute qualité qui sera disponible sur le site de *FIDA-Uganda* et sera largement accessible. Certains de ces documents sont traduits en amharique, en arabe et dans les langues ougandaises, ce qui permet d'élargir la portée et d'étendre l'apprentissage de *FIDA-Ouganda* à l'Éthiopie, au Soudan, au Soudan du Sud et à la Somalie. Les avocates en Ouganda et dans les divers autres pays où *FIDA-Ouganda* s'adresse à travers nos réseaux seront mieux équipées pour fournir des services d'aide juridique sensibles aux femmes et aux filles, en particulier celles confrontées à la violence.